



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 15 AOÛT 2022

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 août 2022

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 juillet 2022 et de la séance extraordinaire du 27 juillet 2022
- 2.2 Autorisation de signature – Servitude de conservation modifiée – Parc du Mont Loup-Garou
- 2.3 Passerelle démolie par la Société de protection foncière de Sainte-Adèle – Baissière du Lac Rond
- 2.4 Participation d'un membre du conseil – Autorisation de dépenses – Formation de l'UMQ
- 2.5 Participation d'un membre du conseil – Autorisation de dépenses – Colloque de Vélo-Québec

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Demande d'exemption de taxes foncières – Café l'Entre-Gens Sainte-Adèle

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Approbation - Politique sur la violence conjugale et familiale
- 4.2 Nomination – Directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 4.3 Embauche – Technicien comptable au Service de la trésorerie
- 4.4 Progression d'échelons pour 3 employées cadre
- 4.5 Embauche – Commis à la bibliothèque au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Remise de cautionnement – Fourniture de 2 camions 10 roues neufs TP-2021-002

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Autorisation de signature – Protocole d'entente – La Forêt des 4 versants (Phase 4)
- 6.2 Octroi de contrat - Proposition de services professionnels - Analyses en laboratoire (Eaux usées, neige usée, cours d'eau et eau potable) – GEN-2022-023-b

7. URBANISME

- 7.1 Décisions du conseil – Demandes de dérogations mineures
 - Lot 4 121 314, 8e rang
 - 753, rue des Cimes
 - 1510, montée Binette
- 7.2 Décisions du conseil – Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 818, boulevard de Sainte-Adèle
 - 133-555, boulevard de Sainte-Adèle
 - 431, rue des Capucines
 - Lot 5 065 631, rue des Cimes
 - 2798, rue Boyer
 - 124-555, boulevard de Sainte-Adèle
 - 1110, boulevard de Sainte-Adèle
 - 198-200, rue Morin
 - 750, rue des Brises
 - 126-555, boulevard de Sainte-Adèle

- 7.3 Autorisation de signature – Occupation du domaine public – Refaire muret – Lot 2 231 330

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Financement des projets acceptés pour le développement culturel

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

10. AVIS DE MOTION

- 10.1 Futur règlement 1318-1 amendant le *Règlement 1318 décrétant les tarifs de certains biens, services et activités pour l'exercice financier 2022* ;
- 10.2 Futur règlement 1326 créant une réserve financière pour les dépenses liées à la tenue des élections municipales
- 10.3 Futur règlement SQ-2019-4 amendant le *Règlement SQ-2019-1 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre*

11. RÈGLEMENTS

- 11.1 Second projet de règlement 1314-2021-Z-6 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à modifier la délimitation de la zone ZC3-002 afin d'y retirer le lot 2 493 149 du Cadastre du Québec, de modifier certaines dispositions dans les types de milieux T3.2, T3.3 et ZM et d'apporter des corrections générales à la réglementation d'urbanisme – ADOPTION

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
- a) Incompressibles – Fonds d'administration – 498 268,41 \$ pour la période du 9 au 15 juillet 2022.
 - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 715 383,40 \$ pour la période du 16 au 22 juillet 2022
 - c) Incompressibles – Fonds d'administration – 30 893,50 \$ pour la période du 23 au 29 juillet 2022
 - d) Liste des comptes à payer au montant de 2 802 620,14 \$ pour le mois de juin 2022
 - e) Engagements au montant de 315 834,38 \$ pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2022.
 - f) Liste au montant de 30 749,00 \$ du mois de juin des factures de moins de 2 500 \$ ne nécessitant pas de bon de commande.
- 12.2 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche d'une employée temporaire à titre de commis de bibliothèque au Service des loisirs, culture et vie communautaire
- 12.3 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203-4 – Dépôt du directeur du Service des travaux publics – Dépassement des coûts – Abattage et émondage d'arbres
- 12.4 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203-4 – Dépôt du directeur du Service des travaux publics – Dépassement des coûts – Contrat de balayage des rues
- 12.5 Dépôt – Rapports sur la gestion contractuelle

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

La greffière et directrice des Services juridiques,

(s) Audrey Sénécal
Me Audrey Sénécal